



# Lancement du comité national de soutien à la SCIC des Côtes d'Armor (22) : pour sauver des vies, fabriquons des masques

22 mai 2020



**Comité national de soutien à la création  
de la société coopérative d'intérêt collectif (SCIC)  
dans les Côtes-d'Armor**

**POUR SAUVER  
DES VIES, FABRIQUONS  
DES MASQUES**

Avec l'appel du comité de soutien, une pétition à faire signer, une page facebook à relayer

- <https://soutienscic22.org/>
- <https://www.facebook.com/soutienSCIC22>

## **La pétition**

### **Pour sauver des vies, fabriquons des masques**

Après la crise sanitaire du coronavirus, il nous appartient toutes et tous ensemble d'inventer le monde d'après.

Dans cette perspective, nous soutenons la réalisation du projet de création de la SCIC « Fabrique de santé », où se trouvait l'ex-usine Honeywell/Spérian.

L'affaire Honeywell raconte le désinvestissement tragique de l'État dans la production de matériels de protection ainsi que la désindustrialisation du territoire dans un marché mondial de moins en moins

régulé, où la recherche du profit maximum prime avant toute autre considération, en particulier sanitaire ou sociale.

Huit jours après le début du confinement décrété par Emmanuel Macron pour lutter contre la pandémie de coronavirus Sras-Cov-2, l'Union syndicale Solidaires des Côtes-d'Armor publie un communiqué « Que se cache-t-il derrière la fermeture de l'usine Honeywell de Plaintel ? Un scandale d'Etat ! » Elle propose de redémarrer une production locale et industrielle de masques respiratoires grâce aux compétences locales en créant une Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC). La proposition est rapidement défendue par l'intersyndicale CGT, FSU et Solidaires des Côtes-d'Armor.

Aujourd'hui, elle peut être appliquée.

Les collectivités locales (région Bretagne, département des Côtes-d'Armor, ville et agglomération de Saint-Brieuc) discutent du montage d'une Société coopérative d'intérêt collectif, dans laquelle d'ancien·nes salarié·es d'Honeywell Plaintel pourraient de nouveau exercer leurs compétences. La société coopérative d'intérêt collectif permet d'associer toutes les acteur·ices du territoire régional et de la filière. Salarié·es, collectivités locales, associations et groupements d'acheteurs siègent à son conseil d'administration.

Ces coopératives savent combiner de meilleures conditions de travail, la stabilité de l'emploi et la qualité de la production. Nous défendons l'idée d'emplois utiles, relocalisés et où les travailleuses et travailleurs ont leur mot à dire sur leur travail.

Dans ce cadre la concurrence faite au projet par un investisseur « classique », milliardaire qui cherche le profil et non l'intérêt général doit être repoussée.

La situation de la SCIC de Plaintel est un symbole de la situation et des choix de société que nous devons aujourd'hui mener.

Vous aussi soutenez la démarche en signant et relayant la pétition.

Signez la pétition

Le comité de soutien : Les Amis de la Terre, l'AITEC, ATTAC, la Confédération Paysanne, la FSU, l'Union syndicale Solidaires

Pour rejoindre le comité : [contact@soutienscic22.org](mailto:contact@soutienscic22.org)

## Les visuels

- [Emplacement : ré-agir ensemble](#) > [Mobilisations et actualités](#) > [Actualités](#) >
- Adresse de cet article : <https://solidaires.org/Lancement-du-comite-national-de-soutien-a-la-SCIC-des-Cotes-d-Armor-22-pour>